



TEMPLE
ENFANTS ROUGES

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du jeudi 25 mai 2023

Présent.e.s: Marie-Catherine ZAZZALI, Stéphane JEAN, Elisabeth GERBAUD, Arlette CIEUTAT, Sharon HOBBY, Sylvain HOU, Philippe REILLER, Odile de BOUVIER, Marylin PHELIPOT

Mairie: Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier

Excusé.e.s: Dominique LUCBERT, Catherine TOFFALETTI

En introduction de la réunion Sylvain HOU donne la parole à Jimmy BERTHÉ pour qu'il puisse répondre aux questions posées lors de la dernière séance et les questions en cours.

Marylin PHELIPOT demande s'il est possible que le Conseil de quartier soit informé sur les travaux qui ont été fait dans le cadre d'EVQ 1 et leur état d'avancement. Laurence DUFLOS ajoute que cette demande est également portée par les deux Conseils de quartier du Marais.

Les consultations menées dans le cadre de la démarche EVQ sont disponibles sur les sites idee.paris.fr et decider.paris.fr. Les réalisations des projets seront relayées sur le site de la Mairie de Paris Centre, dans la newsletter ainsi qu'auprès des Conseils de quartier.

Sharon HOBBY explique que lors de la réunion avec le Maire, le Conseil de quartier souhaite demander s'il est possible d'augmenter le budget de fonctionnement et de diminuer le budget d'investissement et comment il est possible d'améliorer le système de questions réponses pour qu'il permette d'apporter les réponses plus rapidement.

Les montants du budget de fonctionnement et du budget d'investissement des Conseils de quartier ont été définis à l'échelle Parisienne en Conseil de Paris et non à l'échelle locale. Cependant la charte des CQ de Paris Centre prévoit que les CQ ont la possibilité de mutualiser leurs budgets et peuvent se réunir pour définir ensemble des projets communs à financer. Par ailleurs, le report du budget d'investissement d'une année n sur l'année n+1 pour des projets ciblés et prévus à l'avance par un Conseil de quartier est également possible, s'il ne peut pas le réaliser en année n faute de budget suffisant ou en raison d'autres contraintes.

Le système mis en place répond à l'application de la charte des CQ qui a fait l'objet d'une large consultation citoyenne avant d'être adoptée. Afin de favoriser le dialogue constant, les réponses sont apportées en début de chaque réunion (définie selon le calendrier établi par les CQ) par l'élu référent du CQ en application avec la charte. Toutefois nous avons bien entendu la demande du CQ et des réflexions sont menées afin d'améliorer l'existant.

Marie-Catherine ZAZZALI souligne que cela peut également être dû à l'adaptation de la réunion des 4 arrondissements.

Jimmy BERTHÉ apporte quelques informations aux membres du Conseil de quartier.

Budget participatif 2023

1 995 idées ont été déposées pour tout Paris sur decider.paris.fr.

Concernant Paris Centre, 81 propositions ont été déposées, dont 39 recevables, 42 non recevables (4 orientées vers le dispositif « Embellir votre quartier »).

Foulées de Paris Centre

La Course aura lieu le dimanche 4 juin 2023

Embellir votre quartier

Rue des Vertus, le site de la Mairie en donne les avancements des divers projets, ainsi que la Newsletter.

Immeuble angle VERTUS/GRAVILLIERS

Ce dernier a bénéficié du programme OAHD : opération amélioration habitat dégradé

« Dans ma rue »

Il est rappelé que les Conseillers et Conseillères peuvent signaler les anomalies constatées sur l'espace publics avec l'application.

Le Conseil de Quartier remercie Jimmy BERTHÉ de la transmission des informations et des réponses aux questions;

Sharon HOBBY s'interroge sur la politique de **l'entretien des bâtiments culturels**, municipaux, établissements scolaires dont certains sont actuellement dans un état de dégradation très avancé et dont la remise en état se chiffre pour un ensemble de plusieurs millions d'Euros (cf. projet déposés au Budget participatif 2023)

Est-il prévu un budget d'entretien annuel pour réparer au plus vite les dégradations, vétustés dès que celles-ci apparaissent, notamment l'état des toits qui laissent passer la pluie en endommageant gravement les œuvres uniques et irremplaçables comme les vitraux, fresques, sculptures ?

Sylvain Hou relaye une demande d'informations venant d'un conseiller de quartier sur le **projet artistique du mur du Marché des Enfants rouges**.

Sharon Hobby ayant assisté à la réunion d'information en date du 4 juillet 22, informe que c'est un projet des commerçants du Marché des Enfants et de la Mairie de Paris Centre, et précise qu'elle a donné un avis défavorable si le disque lumineux impacte négativement la biodiversité, notamment les insectes qui viendront s'écraser sur le disque (manque de nourriture pour les oiseaux du quartier, et un suivi d'entretien de nettoyage etc.)

Stéphane JEAN s'interroge sur les modalités de **la rénovation thermique des bâtiments en copropriété**, des obligations et échéances au niveau des copropriétaires, et du **dispositif municipal pour lutter contre les graffitis**

Jimmy BERTHÉ précise qu'un dispositif diagnostic et rénovation thermique est accessible à toutes les copropriétés qui en font la demande ; et en ce qui concerne les graffitis il est vivement recommandé de faire remonter des signalements afin de préciser les récurrences aux endroits ciblés par les graffeurs. Le GPO s'est saisi du problème, nos quartiers y étant particulièrement sensibles du fait du grand flux de personnes qui transitent à Paris Centre.

Marylin PHELIPOT déplore les liens perdus entre les porteurs de projets et les Conseils de Quartiers.